
La fin du «9h-18h» est prévue pour 2016

C'est en effet ce que révèle la nouvelle étude de Lexmark, fournisseur de solutions d'impression, sur les comportements professionnels de demain.

La traditionnelle journée «9h–18h» serait en passe de connaître le même sort que la machine à écrire et le télex, d'après une récente étude Lexmark/Ipsos sur la manière dont les salariés européens envisagent l'évolution de la vie professionnelle au cours des dix prochaines années.

L'enquête, menée en France auprès de plus de 500 salariés, révèle qu'ils sont près de la moitié (45%) à être convaincus que la tranche horaire «9h–18h», désignant traditionnellement la journée de travail en France, deviendra un concept totalement obsolète d'ici à dix ans. Même si la plupart d'entre eux observent, aujourd'hui précisément, ces horaires et passent en moyenne 8 heures 30 par jour au bureau.

Allons-nous travailler davantage à la maison ?

Une désaffection pour le modèle «9h–18h» commence déjà à se dessiner. En plus de leur journée de travail complète, les salariés français travaillent actuellement en moyenne 47 minutes par jour le soir à la maison. Les nouvelles technologies sont pour beaucoup dans cette nouvelle tendance, un cinquième (20%) des employés de bureau avouent travailler aussi efficacement, voire plus, chez eux qu'au bureau.

Allons-nous devenir des travailleurs mobiles ?

Un tiers (37%) des salariés estime que le bureau traditionnel tel que nous le connaissons aujourd'hui sera totalement révolu d'ici à dix ans. Il sera remplacé par un bureau entièrement mobile. Les salariés disposeront, alors, des outils nécessaires pour travailler en tout lieu et à tout moment.

Le «costume cravate» sera-t-il encore de mise ?

Il est intéressant de remarquer que, même s'ils sont convaincus que, dans dix ans, ils travailleront à domicile et ne se rendront plus au bureau tous les jours, plus des trois quarts (79%) des salariés pensent que le «costume cravate» restera de rigueur.

Nos compétences professionnelles seront-elles plus polyvalentes ?

Parallèlement à ces changements dans les habitudes de travail, les salariés eux-mêmes évoluent, jusqu'à devenir des salariés possédant toute une palette de compétences en sus de leur spécialité proprement dite, à savoir :

- Gestion du temps (45%)
- Compétences en informatique (43%)
- Talents créatifs (40%)
- Connaissances en gestion financière (36%)
- Sens de la communication (36%)
- Compétences en gestion des ressources humaines (25%)

Ce que propose Lexmark

Pour faire face à ces évolutions d'ordre professionnel, Lexmark a lancé récemment une gamme de modèles multifonctions «4-en-1» générant des impressions de qualité professionnelle, des photocopies en un clin d'œil, des fax couleur, des scans précis, voire des impressions photo aux couleurs éclatantes. Le nouveau modèle, Lexmark X5470 convient à cette situation. Doté d'un chargeur automatique de documents, il évite d'avoir à patienter devant la machine, le temps de faire des photocopies ou fax. Capable d'imprimer jusqu'à 25 pages par minute*, ce multifonction est spécifiquement conçu pour doper la productivité des utilisateurs à domicile.

«Grâce aux nouvelles technologies, nous sommes à même de travailler où nous le souhaitons, au moment qui nous convient. Pour certains, cela signifie poursuivre sa journée de travail à la maison, et pour d'autres, bénéficier de davantage de souplesse entre 9 et 18 heures, c'est-à-dire dans la fourchette horaire standard.» précise Christophe Delorme, directeur de la division grand public chez Lexmark en France

«Dans dix ans, la journée de travail ne sera en rien comparable à celle d'aujourd'hui. D'ailleurs des changements sont d'ores et déjà en cours, et Lexmark s'engage à fournir aux professionnels d'aujourd'hui les outils qui leur permettront de travailler de manière plus productive là où seront leurs besoins, à la maison ou au bureau.» conclut-il.

- - -

Enquête réalisée par Ipsos entre le 27 juillet et le 15 août 2006

Nombre de sondés : 4602 employés en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas, en Autriche et en Pologne.

Méthode employée : en ligne

*Tirages monochromes, 18 ppm en couleur

A propos de Lexmark

Lexmark conçoit, fabrique et commercialise des solutions et des produits d'impression — imprimantes, multifonctions laser ou jet d'encre ainsi que leurs consommables et services associés — destinés aux entreprises et aux particuliers dans 150 pays. Fondée en 1991, LEXMARK International Inc. a réalisé un chiffre d'affaires de 5,2 milliards de dollars en 2005. Pour toute information complémentaire, consulter le site www.lexmark.fr.

Les tarifs, caractéristiques, spécifications et fonctionnalités peuvent être modifiés sans préavis.

Lexmark et le logo Lexmark avec losange sont des marques de Lexmark International, Inc., déposées aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays. Toutes les autres marques citées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Contact presse

Fleishman-Hillard - Rosa Tomé

Tél : +33 1 47 42 92 79 - tomar@fleishmaneuropa.com